

# La Ligue des droits de l'Homme

L'inter-associatif au service  
de la lutte contre les discriminations



## Missions et activités

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) est une association de défense des droits et des libertés de toutes et tous. Elle combat les injustices, le racisme, l'antisémitisme et les discriminations de tous ordres. L'association promeut également la citoyenneté sociale et propose des mesures pour une démocratie forte et vivante, en France et en Europe.

## Gouvernance

Au niveau national :

- Un comité central qui définit les positions politiques de la LDH, représente l'association auprès des pouvoirs publics et assure l'administration.
- Un bureau national qui assure la gestion courante de l'association.

Au niveau local : **291 sections**.

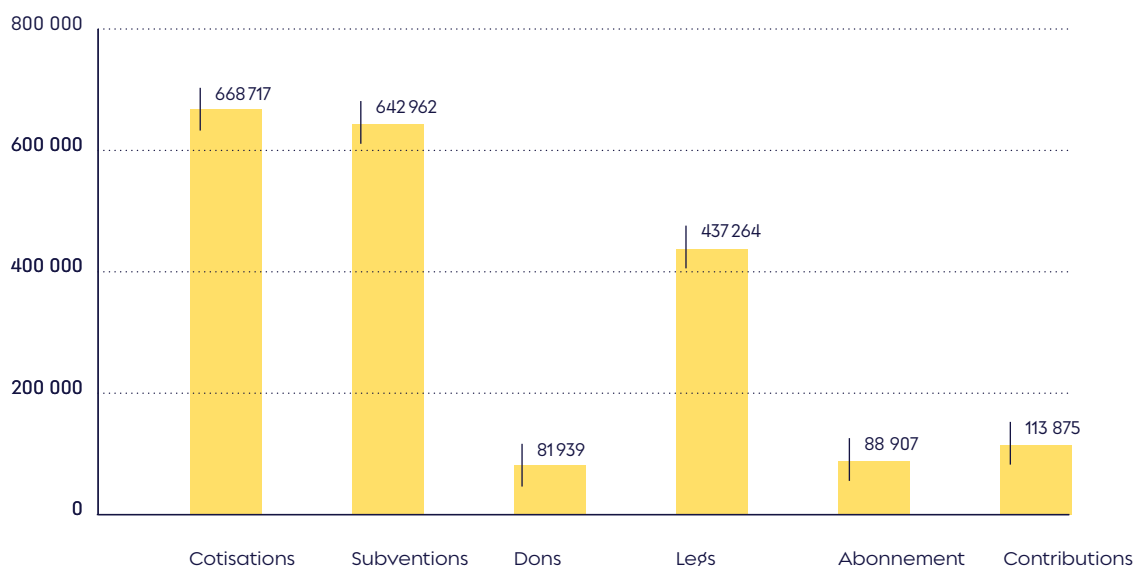
## Équipes

- **8 329** adhérents
- **48** administrateurs
- **6** volontaires en service civique
- **15** salariés

## Réseaux d'appartenance

- Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH)
- Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme (AEDH)

## Budget





## LES ACTIONS DE COOPÉRATION

**Les habitants des quartiers populaires sont souvent victimes de nombreuses et diverses discriminations alors que les dispositifs d'accès aux droits ne sont que peu utilisés par les habitants qui les considèrent comme inaccessibles.**

**Face à ce constat, La LDH a mis en œuvre le projet « Citoyenneté, Quartiers, Fraternité, Droits (CQFD) pour l'égalité » afin de sensibiliser et informer les habitants sur les questions de discriminations et d'accès aux droits. Pour ce faire, la LDH a sollicité l'expertise des associations de proximité afin de co-construire des dispositifs adaptés aux réalités locales.**

### Les grandes étapes chronologiques de mise en œuvre

Lors du 1<sup>er</sup> semestre 2017, la LDH a monté un partenariat avec l'association Tactikollectif<sup>1</sup> et le Collectif Contre l'Islamophobie en France (CCIF)<sup>2</sup> dans le but de travailler à l'identification et à un rapprochement avec des associations de proximité. Cette première forme de coopération a débouché sur de nouveaux partenariats avec des associations, très diverses dans leurs objets, dans les territoires de Créteil (94), Saint-Fons (69), Montpellier (34), Toulouse (31), La Courneuve (93), Caen (14) ou encore Paris (75).

Du 2<sup>nd</sup> semestre 2017 jusqu'au 1<sup>er</sup> semestre 2018, la LDH et les acteurs de proximité identifiés ont créé le réseau « CQFD pour l'égalité » afin de travailler collectivement sur les discriminations vécues par les habitants des quartiers populaires. Ce réseau se formalise autour d'une charte définissant les principes et les valeurs communes.

### Les modalités de financement

Ce projet a été financé durant un an par la fondation Open Society qui apporte son soutien à des groupes de défense des droits de l'Homme et à des démarches innovantes visant à accroître la participation des citoyens dans la vie politique. Actuellement, le projet est soutenu par la DILCRAH<sup>3</sup> et le CGET<sup>4</sup>.

### Un réseau visant à co-construire des programmes d'actions

L'expertise juridique de la LDH combinée à l'expertise locale des associations de proximité ont favorisé la mise en œuvre de programmes d'actions pertinentes adaptées aux réalités locales. Ces actions sont menées conjointement par la section locale de la LDH et l'association de proximité de ce même territoire adhérente au réseau.

<sup>1</sup> Association dont l'objet est de mettre en lumière une production culturelle et intellectuelle, passée ou présente, qui contribue à l'évolution des regards portés sur l'immigration et de participer à la production de nouvelles formes d'éducation populaire.

<sup>2</sup> Association qui a pour objet de lutter contre l'islamophobie en France. À cet effet, elle recense et analyse les actes islamophobes.

<sup>3</sup> La Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT

<sup>4</sup>

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) conseille et appuie le Gouvernement dans la conception et la mise en œuvre des politiques de lutte contre les inégalités territoriales et de soutien au développement des territoires.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le CGET devient l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).



## LE FOCUS SUR UN PROJET INTER-ASSOCIATIF : mise en œuvre du « CQFD pour l'égalité » à Créteil

### Contexte

La ville de Créteil est située dans le département du Val-de-Marne. Selon l'INSEE<sup>1</sup>, en 2016, la ville abritait 89 393 habitants avec un taux de pauvreté de l'ordre de 21,5 % contre 14,7 % sur le plan national.

Il existe trois quartiers prioritaires de la politique de la ville à Créteil : « les Bleuets », « Mont-Mesly/Habette/Coteaux du Sud » et « Petit pré-Sablères ». Tous ces quartiers sont concernés par des projets de renouvellement urbain. Depuis la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, deux conseils citoyens ont été mis en place à Créteil.

### Activités réalisées

- o Formations et ateliers de sensibilisation.
- o Permanences d'accès aux droits.
- o Organisation de ciné-rencontres.
- o Participation à des manifestations.
- o Mobilisations pour l'égalité.
- o Accompagnement des personnes vulnérables.

<sup>1</sup> L'Institut national de la statistique et des études économiques.

### Objectif

Mettre en œuvre des programmes d'animation et de sensibilisation sur les discriminations à destination des habitants et des acteurs associatifs des quartiers populaires de Créteil.

### Parties prenantes

À Créteil, le projet CQFD pour l'égalité est mis en œuvre par la section locale de la LDH de Créteil / Maisons-Alfort et la Cabane des Associations<sup>2</sup>.

La mutualisation de compétences entre ces 3 parties prenantes, LDH nationale, LDH section locale et association de proximité, est à l'origine de la spécificité du projet : mettre en œuvre des programmes d'actions ambitieux adaptés aux réalités locales.

<sup>2</sup> La Cabane des Associations est un collectif associatif visant à soutenir les initiatives locales et impulser une coopération entre les différentes associations adhérentes afin de porter des actions collégiales en faveur des populations, principalement des quartiers populaires, en termes de vivre ensemble, d'accès aux droits, d'égalité femmes / hommes, de lutte contre les discriminations et d'autonomisation des populations. Par ses actions, la Cabane des Associations développe des synergies entre les associations de son territoire.



Citoyenneté Quartiers  
Fraternité Droits

CQFD pour l'égalité.

## Mise en œuvre détaillée

- I- En octobre 2017, le projet a été présenté par les militants de la section LDH de Créteil / Maisons-Alfort aux membres de la Cabane des Associations. Durant ce premier temps d'échange, les contours du partenariat et des pistes d'action ont été esquissés. Cette rencontre a également permis l'expression de chacun sur son vécu et ses expériences des discriminations, ainsi que d'aborder les premiers éléments de définition juridique d'une discrimination.
- II- Le 28 octobre 2017, une journée de formation a été animée par un salarié de la LDH à destination d'une quinzaine de membres de la Cabane des Associations. Cette formation s'est appuyée sur des outils co-réalisés entre la LDH et les associations de proximité (guide de formation et fiches pratiques). Cette première formation à destination des intervenants locaux (formation de formateurs) avait pour objectif un renforcement des compétences sur les questions de lutte contre les discriminations et d'accès aux droits (ex. : documenter les faits, analyser les possibilités d'actions).
- III- En novembre 2017, dans le cadre du Festival des Solidarités (FESTISOL), la Cabane des Associations a intégré dans ses manifestations les questions de lutte contre les discriminations et d'accès aux droits. Quelque 400 personnes ont ainsi été sensibilisées à travers des actions ludiques et interactives.
- IV- En novembre 2017, des membres de la Cabane des Associations ont participé à un théâtre-forum sur les discriminations à l'occasion de la Semaine de la fraternité organisée par la section locale de la LDH.
- V- En décembre 2017, la Cabane des Associations et la section de la LDH ont participé conjointement à la journée départementale de la solidarité sur le thème de la lutte contre les discriminations.
- VI- En janvier 2018, la Cabane des Associations, en partenariat avec la section de la LDH, a organisé un nouveau programme d'animation dans le cadre du projet CQFD pour l'égalité. Il s'agissait d'un théâtre forum traitant des discriminations subies par les femmes en matière d'emploi.
- VII- En janvier et février 2019, La Cabane des Associations organise ses premières maraudes, véritable porte d'accès aux droits pour les personnes en grande précarité de logement et en grande vulnérabilité sociale, parfois à la suite d'un processus de discrimination.
- VIII- En mars 2019, la section de la LDH et la Cabane des Associations lancent la campagne « 24 heures contre les discriminations » faisant référence aux 24 types de discriminations reconnues par la loi. Cette campagne s'est traduite par la mise en œuvre d'actions afin de sensibiliser les habitants aux différentes formes de discriminations. Un premier ciné-débat a ainsi été organisé sur les inégalités femmes / hommes et les discriminations cumulées à celle du genre (emploi, logement...).
- IX- En mai 2019 est acté le deuxième temps de la campagne « 24 heures contre les discriminations » : un débat sur l'accès au logement pour tous. La soirée est lancée par un théâtre-forum réalisé par la Cabane des Associations et des personnes en situation de mal-logement ou SDF.
- X- En octobre 2019, les premières permanences d'accès aux droits et lutte contre les discriminations sont mises en place de manière hebdomadaire à la Maison des associations de Créteil.

« Deux perspectives : porter des événements qui sensibilisent le public à ces questions et une perspective de montée en compétences des acteurs locaux. »

Linda Bouifrou, présidente de La Cabane des Associations.

## Outils et méthodes utilisés

- Guide thématique sur les différentes formes de discriminations.
- Journées de formation à destination des associations de proximité.

## Éléments de bilan

- En tant qu'acteur reconnu et identifié dans le quartier, la Cabane des Associations a pu mobiliser un nombre important d'habitants et d'acteurs associatifs lors des événements.



## L'ANALYSE

### Raisons de coopérer

#### Améliorer l'offre de service

La création du réseau CQFD pour l'égalité vise à outiller les habitants des quartiers populaires face aux problèmes de discriminations.

#### Gagner en compétences

Le partenariat entre la LDH et les associations de proximité permet la mutualisation de savoirs et de savoir-faire. La LDH apporte une expertise juridique et les associations de proximité disposent d'une connaissance approfondie des réalités locales.

« C'est vraiment une stratégie d'empowerment ; on avance, on essaie de développer des choses avec l'expertise des partenaires du réseau en faisant le point régulièrement. »

Jean-François Mignard,  
ancien secrétaire général de la LDH.

### Moyens partagés

#### Matériels

Mutualisation d'outils partagés (guide de formation, fiches pratiques, site internet...).

#### Ressources humaines

Affectation d'une partie du temps salarial et bénévole, de la LDH et des associations de proximité, au développement de programmes d'actions.

#### Moyens financiers

Mobilisation de financements nationaux et locaux par les acteurs du réseau.

#### Ressources relationnelles

Mutualisation des compétences entre les partenaires du réseau.

### Forme de coopération

#### Fonctionnelle

Par la mise en œuvre d'une charte souple entre les participants.

### Dynamique de coopération

#### Conglomérale

Les associations qui composent le réseau ont des objets divers.

### Points forts

L'expertise théorique de la LDH et la connaissance des réalités locales des associations de proximité permettent de développer des actions adaptées aux besoins des habitants.

### Points d'attention

Être vigilant à la légitimité et l'indépendance des acteurs locaux mobilisés afin de s'assurer qu'ils disposent d'une bonne expertise locale sur les réalités vécues par les habitants et une liberté de parole suffisante.

Nécessité de rechercher des financements au niveau national mais également au niveau local afin de financer du temps salarié pour le développement d'actions sur les territoires.

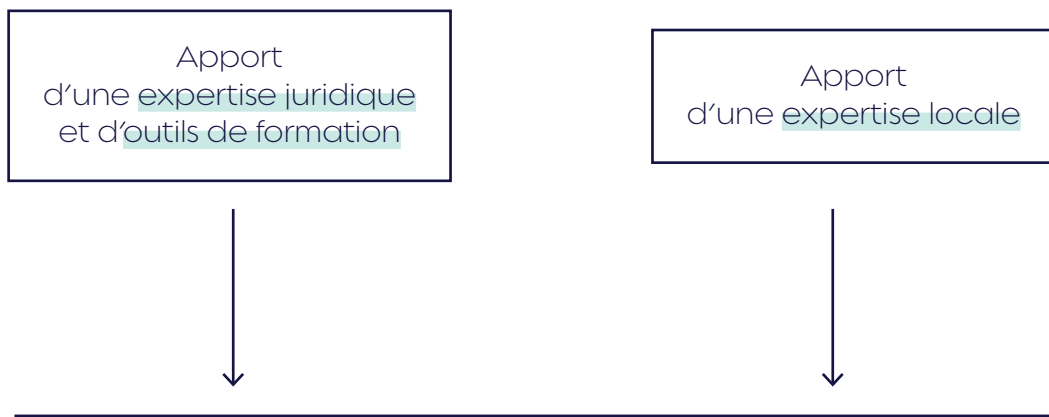
Prendre en compte l'aspect relationnel dans la mise en œuvre de ce type de coopération. Une confiance réciproque est un préalable essentiel à une co-construction réussie.

« Ce qui ressort beaucoup des échanges, c'est de ne pas négliger l'aspect relationnel, prendre le temps de se connaître, d'établir une relation entre les membres des sections locales de la LDH et les membres des associations de proximité. »

Marina Gente, chargée de projet de la LDH.

EN  
SAVOIR  
PLUS

[www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org)  
[marina.gente@ldh-france.org](mailto:marina.gente@ldh-france.org)



Mise en œuvre de programmes d'actions adaptées aux réalités du territoire

